

Discours Jean-Marie CARRIER
Député permanent aux Affaires Sociales et Hospitalières
Inauguration du service « Accueil Assistance »
Marche – 19 septembre 2006

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier tous d'être présents aujourd'hui pour fêter ensemble l'ouverture du service « Garde d'enfants malades à domicile et de veille en milieu hospitalier » que nous avons rebaptisé « Accueil Assistance ».

Hé oui, ça y est !

En gestation depuis plusieurs mois, le service « Accueil Assistance » vient, enfin diront certains, de voir le jour... mais quelle satisfaction !

Officiellement, le service ouvre ses portes aujourd'hui.

Officieusement il est déjà opérationnel depuis ce 1^{er} septembre.

Je peux déjà vous dire que la demande est là et que le système fonctionne bien.

Mais vous aurez plus d'informations sur ce sujet tout à l'heure par Mesdames Sylvie Lefebvre et Garance Degreef de Promemploi.

La naissance du service « Accueil Assistance » s'inscrit dans une politique provinciale d'égalité des chances et pour bien comprendre l'importance de ce projet, je souhaiterais faire un bref retour en arrière.

Tout a commencé en septembre 2002 quand le service Egalité des Chances pris place au sein du Département des Affaires Sociales de la Province de Luxembourg.

Ce service résulte d'un partenariat entre l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Communauté Française, la Région Wallonne et la Province de Luxembourg.

Les actions du Service Egalité des Chances s'articulent autour de deux axes :

Tout d'abord, la lutte contre les violences envers les femmes.

Le but est d'identifier les besoins avec les partenaires locaux existants qui entrent régulièrement en contact avec des femmes victimes de violences physiques et sexuelles, pour les sensibiliser, favoriser leur coopération et les intégrer dans les coordinations existantes.

Ensuite, la deuxième mission du service Egalité des Chances est de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décisions.

Depuis 2002, bien des projets ont été menés dans ces deux axes.

En voici quelques exemples :

- **Campagne de sensibilisation à la violence faite aux femmes** qui se déroule chaque année en novembre. Depuis 3 ans, nous organisons la « campagne du ruban blanc » qui sensibilise les hommes à la violence entre partenaires via la distribution de pin's représentant un ruban blanc.

- « **Paroles de femmes** » avec la pièce de théâtre « Danse Léa » résulte d'une création collective entre le service Egalité des Chances et l'ASBL Alvéole de Bastogne. Pendant un an, des femmes ayant connu de près ou de loin des situations de violences conjugales se sont réunies pour écrire, et par la suite jouer, leur œuvre. La première de « Danse Léa » a eu lieu en 2004 et est toujours disponible si vous souhaitez en disposer.
- **Formation Femmes en politique.** Afin de promouvoir l'accès des femmes aux lieux de décisions, nous avons proposé une formation en vue des élections communales de 2006. En effet, les femmes ont toujours été sous-représentées dans le monde politique. La loi sur la parité vise à renverser la vapeur mais la gente féminine ne se sent pas nécessairement armée pour entrer dans l'arène. Ces formations ont eu lieu d'octobre 2005 à mai 2006 à Marche, Bertrix et Arlon. A ce propos, je peux déjà vous donner une information en avant-première.
Nous souhaitons poursuivre cette action en 2007 pour les conseillères communales et provinciales en poste afin de leur apporter des éclaircissements sur des thèmes précis.
- **Sensibilisation des policiers à la problématique de la violence conjugale.** En octobre 2005, nous avons initié un cycle d'informations à la problématique de la violence conjugale pour l'ensemble des zones de police de la province de Luxembourg. Ces rencontres ont permis de lever un voile sur les difficultés que connaissent les policiers dans leurs interventions pour violences conjugales, notamment au niveau des logements d'urgence. En tant que Député permanent, je suis sensible à ces constats et nous sommes actuellement occupés à proposer des solutions.

Pour en revenir à ce qui nous réunit aujourd'hui, souvenez-vous d'un autre projet initié par le Service Egalité des Chances en 2004 : l'enquête sociologique sur les problèmes de mobilité rencontrés par les femmes lors de l'accès à l'emploi et à la formation.

Cette enquête qui a été financée à 100% par Monsieur Philippe COURARD, Ministre, à l'époque, de l'Emploi et de la Formation, a été scindée en deux.

D'une part une enquête scientifique auprès d'un échantillon de 758 femmes âgées de 16 à 55 ans vivant en province de Luxembourg et d'autre part, une analyse des initiatives existantes permettant de pallier aux difficultés de mobilité spatiale et de mobilité socio-professionnelle que rencontre le public féminin dans notre province rurale.

Cette enquête a débouché sur deux projets novateurs qui ont ouvert des perspectives intéressantes quant aux difficultés mises en évidence : Luxcovoiturage et garde d'enfants malades à domicile.

La réalisation de ces deux dossiers a été possible grâce à une intervention financière de Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie et de l'Emploi, qui a permis de réaliser l'étude de faisabilité du service de garde enfants malades à domicile et de créer et de promouvoir le site Internet Luxcovoiturage.

Le premier projet, Luxcovoiturage, est un site provincial de covoiturage, qui a été inauguré en septembre 2005.

Lors du montage de ce projet, grâce à notre réseau, nous avons appris que les communes de Habay, Léglise et Neufchâteau étaient aussi en réflexion par rapport au covoiturage et c'est tout naturellement que nous avons unis nos forces pour créer ce nouvel outil.

Je dois dire que le succès du site est très satisfaisant avec plus de 385 membres inscrits au 13 septembre dernier.

J'en profite pour vous informer que Luxcovoiturage a été retenu comme opérateur de mobilité innovant et qu'il participe à la Semaine de la mobilité qui est en cours et qui se termine ce 22 septembre.

Dans le cadre de cette Semaine de la mobilité, la Province de Luxembourg et ses 3 communes partenaires offrent un avantage exclusif à toutes les personnes qui auront déposé une annonce sur le site www.luxcovoiturage.be. Chaque annonce sera inscrite dans une base de données et, quotidiennement, un tirage au sort aura lieu. L'heureux gagnant se verra offrir un lecteur DVD portable double-écran. À raison d'un tirage au sort chaque jour de la Semaine de la mobilité, 7 DVD seront donc offerts.

Pour en revenir au service de garde d'enfants malades à domicile et de veille en milieu hospitalier, je souhaiterais préciser que, pour mettre en place ce projet, le service Egalité des Chances n'a pas opéré seul.

En effet, nous collaborons avec l'ASBL Promemploi qui est un acteur incontournable de la petite enfance dans la province de Luxembourg et qui s'est donc révélé comme le partenaire tout désigné disposant notamment des infrastructures et du personnel. En effet, Promemploi organise, avec 6 Instituts d'Enseignement de Promotion sociale de la province, une formation « Auxiliaire de l'enfance ».

Pour être complet dans mon intervention, je voudrais également ajouter que le Ministre Jean-Claude MARCOURT, nous a assuré d'un second soutien qui a permis l'octroi de points APE et de postes PTP avec lesquels nous avons pu engager l'équipe actuelle du service « Accueil Assistance ».

Merci aussi à Catherine FONCK, Ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse, pour son soutien financier et pour l'intérêt qu'elle a, elle aussi, porté au service.

A cela s'ajoute la part provinciale qui a été octroyée par mon département.

Nous sommes actuellement en phase de projet pilote. C'est-à-dire que nous devons continuer à asseoir le service via des partenariats publics et privés pour que celui-ci puisse voler de ses propres ailes. Certains partenaires ont déjà été rencontrés mais rien n'est encore formalisé à l'heure actuelle. Cependant, je peux déjà vous dire que l'accueil qui nous a été réservé par ces partenaires potentiels semble favorable.

Je profite de la tribune qui m'est offerte ce jour pour insister auprès des entreprises, des mutuelles, des intercommunales, des communes, afin qu'elles adhèrent à ce projet ... qui est plus qu'un projet aujourd'hui, en pensant à l'intérêt des personnes qui pourraient, avec leur soutien, entrer dans la vie active.

Je compte sur vous, Mesdames et Messieurs les journalistes pour être le relais de mes propos. Pour terminer, j'ajouterai encore que ce dossier est une de mes priorités dans le cadre de « Luxembourg 2010 » et que le service « Accueil Assistance » est né dans un esprit de renforcement des services existants dans le domaine de la garde d'enfants malades à domicile qui ne couvrent pas l'entièreté du territoire provincial. Nous ne sommes pas en concurrence et nous ne voulons pas l'être. La politique menée par la Province de Luxembourg n'est pas personnelle et nous ne souhaitons en aucun cas nous réapproprier des projets existants.

La mise en place de ce service n'a pas été simple car il ne faut pas se tromper...

L'intérêt de l'opération est de la rendre pérenne et pour cela il faut un accompagnement sérieux et une bonne équipe. Je crois pouvoir dire, très sincèrement, que celles et ceux qui ont

contribué à la finalisation de ce service l'ont fait avec un grand professionnalisme et une réelle volonté d'aboutir. Je tiens ici à les en féliciter chaleureusement et publiquement.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marie CARRIER
Député permanent